

## **PERMANENCE DU 13 DECEMBRE 2002**

**Lieu** : mairie d'Aiguebelette

**Présents** : B. Quinquet, X. Bolze, P. Bortolli, M. Lefevre

**Ont été reçus** ensemble selon les arrivées :

- M. Maurice Patissier, Aiguebelette
- M. Maurice Coux, de La Bridoire, et sa sœur Mme Ginette Bernard, concernés par un terrain indivis à Dullin sous la ligne THT
- M. Pierre Rey, de Attignat-Poncin, propriétaire, et son locataire M. Robert Monfollet, pour un terrain à Attignat-Poncin, à la croisée des lignes
- M. Henri Doriat, à Aiguebelette

Visite de Mme le Maire d'Aiguebelette, le correspondant du Dauphiné Libéré qui a interviewé Mme Quinquet et M. Bortolli, M. Leclerc, directeur de RTE-RA.

**Les questions évoquées :**

- Le déboisement sous les lignes. Ne peut-on éviter les coupes à blanc ou faire des pylônes plus hauts ?
- Le calendrier : quand connaîtra-t-on les études de détail ? Réponse : en 2004.
- La santé : pour éviter les champs électromagnétiques, pourquoi ne pas enterrer les lignes ? Réponse : le sol n'arrête pas les CEM.
- Ne peut-on concevoir d'autres moyens de transport de l'énergie comme les supraconducteurs ? Réponse : il s'agit d'une technique expérimentale très coûteuse qui utilise l'or et le platine.
- Comment sont déterminées les normes techniques pour assurer la sécurité : poids des câbles, matériaux utilisés, prise au vent, résistance, etc. Réponse : cf arrêté technique de 2001.
- Le débat : l'absence de carte du tracé dans la lettre du débat laisse supposer une volonté de manipuler l'opinion. Où sont Chaffard et Grande-Ile ?

+ nombreuses questions sur le tracé exact de la future ligne et son impact sur les propriétés traversées.

-----